

COMMUNE DE ROYE - BUDGET PRIMITIF 2022

PRÉSENTATION SYNTHETIQUE

Ce document présente les informations financières essentielles du Budget Primitif 2022 de la commune de ROYE.

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues d'un montant de 634 085,00 € comportent des postes importants comme :

- Energie/Electricité : 36 000,00 € (plus important dû à la forte hausse des prix du gaz)
- L'entretien des voiries : 12 000,00 € (réfection chemin des Etangs, Blow Patcher ...)
- Les charges de personnel : 241 215,00 € (comprenant 5 titulaires et 1 CDD sur 12 mois)
- Les indemnités des élus+charges : 59 420,00 €
- La participation au fonctionnement
Du Sivu du Rahin : 97 000,00 €
- L'instruction des permis de construire : 9 000,00 €
- Contrat et prestations avec l'ONF : 12 000,00 €
- Fêtes et cérémonies : 14 000,00 € (dont le repas et les colis de Noël des ainés)
- Entretien/réparations bâtiments publics : 7 000,00 €
- Entretien des réseaux : 7 000,00 € (plus important car entretien des ruisseaux)

Les Recettes réelles de fonctionnement prévues d'un montant de 630 017,00 € sont alimentées principalement par les taxes et dotations :

- Produit des impositions directes : 282 471,00 € (*** voir taux impositions votés)
- Dotation globale de fonctionnement : 150 263,00 €
- Dotation Solidarité Rurale : 23 000,00 €
- FPIC et FNGIR : 20 129,00 €
- Les coupes de bois : 20 800,00 €
- Les locations des 3 logements communaux : 20 000,00 € (+ location Centre Culturel)
- FCTVA (part fonctionnement) : 6 317,00 € (sur dépenses 2021)

L'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement prévues pour 2022 s'élèvent à un montant de 821 539 €.

**** Pour 2022, sont prévus les projets suivants :**

- l'achat de petit outillage et matériel, le remplacement du radar pédagogique, déco de Noël, bancs ... (8 000 €)
- Mise en place d'un système de vidéo/caméra sur la place des tilleuls et vers l'école (32 000 €)
- Pour le stade et l'église en cas d'imprévus (2 000 € chacun)
- Pour le cimetière : prévision de modification du Jardin du Souvenir (puits de dispersion cendres) (3 600 €)
- Bâtiments locatifs : rénovation des 2 logements de la cure + maîtrise d'œuvre+SPS+contrôle technique (265 000 €)
- Il est prévu d'acheter plusieurs petits terrains + frais notaire + frais de bornage : Rue Aérodrome, Rue de l'Ognon, Voie de Lure, Impasse des Thuyas (10 000 €)
- les travaux sylvicoles en forêt pour 6 500 € + mise en place du plan de relance forestier avec de nouvelles plantations (55 500 €)
- Voiries : travaux sur diverses voiries (création de caniveaux, pose d'une dalle tampon Rue des Houzards et pose de drains Rue de la Verrerie ..), des marquages au sol, l'achat de panneaux de signalisation (45 200 €). Un report pour l'optimisation de l'éclairage public Rue de l'Eglise 2^{ème} partie (9 700 €)
- Au niveau de la mairie, un report de 3 600 € pour des travaux d'électricité et le solde de la fermeture du bâtiment technique, du matériel informatique (remplacement du serveur) et divers petit matériel (5 000 €). Un montant de 10 000 € est prévu pour d'éventuels frais d'étude pour la construction du nouveau bâtiment administratif.

- Pour le Centre Culturel, un report de 3 400 € pour l'achat d'un logiciel pour la bibliothèque. Il est prévu l'achat de chariot plate-forme, d'une monobrosse, de vaisselle pour un coût de 4 500 €. La fermeture du préau et divers travaux devraient se faire pour un coût de 45 000 €).

** Aménagement de la Rue d'Héricourt

La commune a pour projet la réfection complète de la Rue d'Héricourt. Les travaux se feraient sur 3 exercices : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, réfection des bordures de trottoirs et trottoirs, changement des luminaires, frais d'études et relevés topo ... Pour la partie enfouissement, une 1^{ère} somme de 50 000 € est prévue.

** Quelques recettes d'investissement :

Le FCTVA, part investissement (sur factures de 2021) s'élève à 22 416 €. 13 000 € sont prévus en taxe d'aménagement. Pour le Plan de Relance de la forêt, une subvention a été accordée à hauteur de 32 179 €. Une avance de 23 100 € pour la DSIL est prévue pour la rénovation de l'ancienne cure. Dans l'attente du montant définitif de l'Aide Départementale pour la voirie, 2 000 € a été prévu au Budget.

*** Taux d'imposition 2022 :

Taxe foncière bâti : 34,54 % - Taxe foncière non bâti : 44,09 %

*** Remboursement d'emprunt :

Suite au prêt long terme contracté en 2018 pour la création du Centre Culturel, des échéances trimestrielles de remboursement sont prévues représentant pour 2022 : 56 500 € (capital) + 16 000 € (intérêts).

Vous trouverez ci-dessous, les informations financières sous forme de ratios, par rapport à la population (nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2022 : 1517 habitants).

Code INSEE 70455	COMMUNE DE ROYE budget communal 67400	BP 2022
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 517
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes du Pays de Lure	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	417,99	0,00
2	Produit des impositions directes/population	186,20	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	415,30	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	498,75	0,00
5	Encours de dette/population	47,76	0,00
6	DGF/population	114,21	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,04 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,85 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	120,09 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,50 %	0,00 %